



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES
FINANCES PUBLIQUES**

Délégation de signature

N° Spécial

27 Décembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**N° Spécial DDFIP, délégation de signature,
Du 27 Décembre 2017**

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES	Page
DDFIP N° 2017-161	22.12.2017	Décision de délégation spéciale de signature pour l'activité de préposé de la caisse des dépôts et consignations.	3

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Abroge et remplace la décision 2017-147 du 30/11/2017

DÉCISION DDFIP N° 2017-161 DU 22 DÉCEMBRE 2017 DE DÉLÉGATION SPÉCIALE DE SIGNATURE POUR L'ACTIVITÉ DE PRÉPOSÉ DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

L'administrateur général des Finances publiques, Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques,

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n° 2014-1564 du 22 décembre 2014 modifiant le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques,

Vu l'arrêté du 18 juin 2009 portant création de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le décret du 1er octobre 2013 portant nomination de M. Dominique LAMIOT, administrateur général des Finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 2 octobre 2013 fixant au 3 octobre 2013 la date d'installation de M. Dominique LAMIOT dans les fonctions de Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine,

Vu le mandat donné le 18 décembre 2017 par Mme Elisabeth VIOLA, Directrice de la direction des Clientèles bancaires de la Caisse des Dépôts, à M. Dominique LAMIOT en qualité de préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations,

Je soussigné, Dominique LAMIOT, Administrateur général des Finances publiques, Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine, agissant en ma qualité de préposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, établissement public à statut légal particulier, dont le siège social est à Paris (7^{ème}), 56 rue de Lille, en vertu du mandat qui m'a été donné le 18 décembre 2017 par Mme Elisabeth VIOLA, Directrice de la direction des Clientèles bancaires de la Caisse des Dépôts,

Décide :

Article 1 : Donne, en cas d'absence ou d'empêchement de ma part, délégation de signature sur l'ensemble de l'article 2 du mandat du 18 décembre 2017, à M. Laurent FOURQUET, Administrateur général des Finances publiques, Directeur du pôle Gestion publique de la direction départementale des Finances publiques des Hauts-de-Seine et à M. Franck DUVAL, Administrateur des Finances publiques, Directeur adjoint du pôle Gestion publique, sans toutefois que l'absence d'empêchement soit opposable aux tiers.

Concernant les actes authentiques de prêts :

- M. Laurent FOURQUET et M. Franck DUVAL reçoivent pouvoir de les signer, en délégation des articles 1 et 3 du mandat du 18 décembre 2017, ainsi que Mme Sandrine BRUGNONE et Mme Cinthia LANN en vertu des pouvoirs ponctuels leur donnant délégation de signature pour signer ces mêmes actes, en cas d'absence ou d'empêchement des délégataires principaux, sans toutefois que l'absence d'empêchement soit opposable aux tiers.

Les délégations données par la présente s'exercent dans le cadre des procédures bancaires de la Caisse des Dépôts et des règles de la responsabilité de l'Administrateur général des Finances publiques.

Concernant l'activité de chargé de clientèle :

- Mme Cinthia LANN reçoit délégation de signature pour tous les formulaires concernant la mise en place des services bancaires CDC auprès des clients, les courriers adressés aux clients, la lettre d'offre et le bon de commande pour les prêts inférieurs à 120 000 euros.

Article 2 : La présente délégation de signature annule et remplace les précédentes et sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Nanterre, le 22 décembre 2017

L'Administrateur Général des Finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques des Hauts-de-Seine

Dominique LAMIOT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>